

Bonne année 2020 !



Gilles LANIO
Président de l'UNAF

A l'occasion de cette année qui commence, je tiens en mon nom et au nom de l'UNAF à vous souhaiter une bonne et heureuse année 2020, à vous, à vos proches et aux êtres qui vous sont chers. Une nouvelle année qui se présente devant nous, c'est en général un moment privilégié où l'on se projette dans le futur, où l'on définit les objectifs que l'on souhaite atteindre, où l'on rêve souvent du meilleur, bien entendu. Dans les tout prochains mois, une nouvelle réglementation devrait permettre une meilleure traçabilité des miels. Initiée par l'UNAF et par l'association

Que Choisir, cette avancée, gagnée de haute lutte, constitue une bonne nouvelle pour les apiculteurs producteurs comme pour le consommateur. Cette mesure tant attendue devrait permettre en effet de clarifier la situation et, espérons-le, de tirer vers le haut la production de miel nationale. La France, pays de la gastronomie, possède en effet une très grande diversité de miels avec des goûts, des saveurs, des arômes et des couleurs si différents que, malheureusement, le consommateur ne les connaît pas toujours. C'est à nous, apiculteurs, d'œuvrer pour faire connaître cette richesse. C'est ce à quoi s'emploient l'UNAF et la CNTESA en organisant notamment le Concours des miels de France au palais d'Iéna, à Paris.

Plantons intelligent !

L'apiculteur est en général un observateur privilégié de la nature et de la vie qui l'entourent. L'ancienneté et l'expérience en apiculture constituent un réel atout car, chacun le sait, les années se suivent et ne se ressemblent pas. Les récoltes que nous pouvions faire il y a quelques décennies sont globalement aujourd'hui bien inférieures. Il y a plusieurs raisons à cela : les pesticides, la monoculture, le varroa, le frelon asiatique, mais une des raisons principales est liée à la ressource. Nos campagnes sont trop souvent devenues des déserts verts, les fleurs rares et peu diversifiées. Le réchauffement climatique est bel et bien une réalité ; il devient urgent d'œuvrer pour en atténuer les effets. Afin de contribuer à lutter contre le bouleversement, l'érosion et les effets du vent, la plantation d'arbres devient une véritable nécessité. Il est temps de profiter de cette occasion pour tirer les leçons du passé et corriger les excès commis en matière de gestion environnementale où l'arbre est devenu principalement une valeur marchande. De plus en plus d'études montrent que l'arbre ne se résume pas seulement à sa valeur économique. Il joue un rôle très important dans l'équilibre de la vie sur Terre, et qui dit équilibre dit risque de déséquilibre. Ce déséquilibre est aujourd'hui perceptible ; c'est pourquoi nous devons planter autrement afin de tenir compte du bienfait des arbres. Les abeilles et les pollinisateurs sauvages ont besoin de ressources alimentaires en abondance et diversifiées, et ce ne sont pas la verdure apparente et le soleil qui les font vivre. L'arbre, les arbres sont un moyen d'apporter une réponse alimentaire riche et variée pour bon nombre d'espèces animales qui, aujourd'hui, souffrent de carences alimentaires. L'agroforesterie en parle très bien. Cette approche agricole, qui permet de produire en respectant la diversité, est fortement décriée par les tenants d'une agriculture intensive, mais la position de ces derniers n'est plus tenable. Les agriculteurs du Sud de la France sont bien placés pour savoir que, face au bouleversement climatique, il devient urgent de repenser en profondeur notre approche agricole, car si nous restons les bras croisés, petit à petit le désert s'installera irrémédiablement.

2020 et les pesticides

Les pesticides sont de plus en plus décriés par une grande partie de la population, les accusant, à juste titre, d'être nocifs pour la santé, l'environnement... Nos politiques, grands chasseurs d'électeurs et fins stratèges, ne pouvaient pas rester insensibles face à cette vague montante et se devaient de faire un geste. La réponse

s'est faite discrète en cette fin d'année 2019 : les distances d'épandage de pesticides sont revues et désormais elles seront fixées de 5 à 10 mètres par rapport aux habitations et pourront être portées à 20 mètres, distance incompressible, pour les produits considérés comme les plus dangereux pour l'homme. Pour un cadeau, c'est un nouveau cadeau pour l'agrochimie, mais pas pour les agriculteurs et les riverains. En effet, dans certains cas l'agriculteur devra être fort pédagogue pour expliquer aux riverains que parfois un produit peut être utilisé à 5 mètres des habitations et que pour un autre c'est 20 mètres. Alors que les associations environnementales demandaient entre 150 et 200 mètres... Une étude est parue très discrètement fin décembre dernier ; elle indique que l'air de nos villes n'est pas non plus très pur – ça, on le savait déjà – mais, élément nouveau, la présence de pesticides issus de l'agriculture est bien réelle. Herbicides, fongicides, insecticides... se promènent dans l'air de nos villes avec des concentrations plus ou moins importantes suivant les saisons, ce qui ne surprendra pas un individu sensé mais étonnera un hors-sol comme le sont hélas certains de nos décideurs ! Point inquiétant : dans les produits retrouvés dans l'étude, il se trouve que certains d'entre eux se sont vus retirés du marché depuis de nombreuses années... Une question vient alors à l'esprit : y aurait-il des tricheurs qui importent illégalement ces pesticides sur notre territoire ? Ou tout simplement ces produits auraient-ils une vie bien plus longue que celle annoncée par le fabricant ? Seule chose sûre et certaine dans ces affaires de pesticides, il y a des menteurs et des tricheurs ! Alors l'arrêté concernant ces fameuses distances d'épandage qui doit sortir sous peu est très décevant et n'a pas fini de faire couler de l'encre... L'année 2020 sera une année obligatoirement forte au sujet de la question des pesticides car l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture (FAO) en a fait l'Année internationale de la santé des végétaux. L'agrochimie jouant sur le spectre de la famine, du commerce, de la sécurité alimentaire – on rêve – ne manquera pas avec ses légions de lobbyistes de peser de tout son poids pour influencer les décideurs. En face, les ONG, la société civile, les consommateurs, les apiculteurs devront être très vigilants et surtout porteurs de projets pour, espérons-le, arriver à sortir de ce système où seule une minorité qui ne pense que profit financier impose sa vision des choses.

Préparer la saison apicole

Le passé doit servir pour construire le futur ; les aléas climatiques de l'an passé doivent nous faire réfléchir et anticiper dans la mesure du possible la nouvelle saison qui se présente. A en croire les spécialistes du climat, nous allons devoir apprendre à vivre avec les canicules. Les abeilles ont de gros besoins en eau, surtout en période de forte chaleur ; compter sur les réserves naturelles c'est prendre le risque de voir nos abeilles parcourir de grandes distances pour trouver ce précieux liquide, de s'exposer au courroux des propriétaires de piscines qui voient d'un très mauvais œil l'arrivée de ces intruses. La qualité de l'eau dans le fond des mares, bien souvent quasiment asséchées, ne doit pas être très bonne, et puis parcourir des kilomètres pour aller chercher de l'eau fait obligatoirement consommer du miel et met à mal les provisions dans une période peu propice à la sécrétion de nectar. La meilleure chose à faire consiste à mettre à proximité du rucher un abreuvoir très tôt dans la saison, car les abeilles s'y habitueront et économiseront leurs déplacements. Il faut aussi, dans la mesure du possible, mettre les ruches à l'ombre, avec une partie dégagée sur le devant. Les ruches seront ainsi moins exposées à la chaleur et pour l'apiculteur ce sera bien plus agréable de travailler à l'ombre lorsqu'il fera très chaud. Le choix de la peinture peut s'avérer également bénéfique. Dans les pays de forte chaleur, de nombreux apiculteurs utilisent de la peinture réfléchissante. L'isolation, l'aération sous le toit peuvent être aussi améliorées.

Gageons que 2020 soit pour tous les apiculteurs une bonne année apicole et que nous soyons toutes et tous heureux de nous retrouver au Congrès européen de l'apiculture en octobre à Quimper !

Bonne année 2020 avec de belles colonies et de belles récoltes !